

Janvier / Miz Genver
2024

Tud Kallag

*Journal d'informations de la
ville de Callac*

BONNE ANNEE !

2024

BLOAVEZH MAD !



SUIVEZ-NOUS SUR
Facebook

: Mairie de Callac



Suivez les infos en direct sur
le site officiel de la commune
Traoù newez a-vuzul
<https://www.mairie-callac.fr>





Poz ar Maer.



Devezh mad deoc'h-toud.

Bet a 2023 ur bloavezh talvoudus-braz evid hon skipailh. toud ar studiadennoù a oa bet boulc'het abalamour da grouiñ ul lañs nevez e Kallag zo bet kaset da bennvad.

- Diskouezet e oa bat ar studiadenn brogrammiñ hag ar planñ heñchañ d'an dud d'an 3 a viz Here.
- Tost fin meump gant al labourioù evit staliañ an ostilhoù c'hoari ha sport kostez Gwerhaloù.
- Achu eo al labourioù evit al lodennaoueg e Kerred Uhellañ.
- Evid an ostilhoù sport da vezañ staliet er stad Francis BOSCHER, choazet eo bet mestr al labourioù : ar c'habined BOULET Architectes eo. Graet e vo al labourioù etre miz Even 2024 ha miz Even 2025.

Merket e oa bet ar bloaz 2023 gant ar barr-tourmant CIARAN hag ar reuzioù braz a oa bet d'e heul (gwez diskaret, troc'het an elkrisite, linennoù pellgomz war an douar, toennoù ifamet). Evit surentez toud an dut e c'houllompgant ar re o deus gwez ober ar perzh a zo ezomm, kuit d'an traoù da vezañ dañjerus kentañ tro.

Peogwir emañ 2024 dirakomp e souetan bloavezh mad deoc'h-toud.

BLOAVEZH MAD.

**Yann-Iwan Rollant,
Maer Kêr Gallag**

SOMMAIRE

Page 2	Poz Ar Maer - Sommaire	Page 9	Le PLUi - Urbanisme - Le portage des repas - Gwitibunan
Page 3	Le mot du Maire	Pages 10 et 11	Les travaux
Page 4	Le Conseil Municipal Jeune - Maisons fleuries	Pages 12 et 13	Informations
Page 5	Le cimetière - Bilan 2023 du camping	Page 14	Amicale Laïque : hommage à Jean-Paul MORVAN
Page 6	Acquisition foncière - Conseiller numérique - Transrural Lab 2	Pages 1	La vie associative
Page 7	La gestion différenciée - L'éclairage public	Page 18	Les expositions de la MEB - Rétrospective de la fin d'année 2023
Page 8	La gestion des biodéchets	Page 19	Le mot de la minorité



Le mot du Maire.



Bonjour à toutes et tous.

2023 a été une année charnière pour notre équipe : toutes les études lancées en vue de créer une nouvelle dynamique à CALLAC ont abouties.

- L'étude programmatique et le plan guide vous a été présenté en réunion publique le 3 octobre dernier.

- Les aménagements ludo-sportifs du secteur de Gwer Halou sont presque terminés.

- Les travaux du lotissement de Kerred Huellan sont finis.

- Concernant les équipements sportifs du stade Francis BOSCHER, le maître d'œuvre a été choisi : il s'agit du cabinet BOULET Architectes. Les travaux seront réalisés entre juin 2024 et juin 2025.

L'année 2023 aura aussi été marquée par le passage de la tempête CIARAN, qui a occasionné de nombreux dégâts (chutes d'arbres, coupure de courant, lignes téléphoniques au sol, toitures abimées).

Pour la sécurité des uns et des autres, nous demandons aux propriétaires d'arbres de faire le nécessaire pour supprimer les risques.

**2024 est devant nous : j'en profite donc pour vous souhaiter, à toutes et tous,
une très bonne année.**

BLOAVEZH MAD.

**Jean-Yves Rolland,
Maire de Callac.**

VOEUX DU MAIRE
LE SAMEDI 27 JANVIER 2024

11h, à la salle des fêtes



Le Conseil Municipal Jeunes (C.M.J.).



Au mois de novembre 2023, le Conseil Municipal Jeune a décidé d'œuvrer pour les autres en organisant une collecte de jouets et livres pour Noël, jusqu'au 9 décembre qu'ils soient neufs ou pas. Puis Ilan Le Cun, maire du CMJ, a apporté aux membres du Secours Populaire et des Restos du Cœur les jouets collectés.



Cérémonie du 11 novembre 2023.



Le vendredi 3 mai 2024, le CMJ prendra la direction de Paris, pour une visite à l'Assemblée Nationale.



Le CMJ a également participé au chantier du nouveau skatepark, et effectué du bénévolat pour le marché de Noël de l'EHPAD.

Remise des diplômes des maisons fleuries.



Judi 16 novembre 2023, en mairie, a eu lieu la remise des diplômes aux lauréats du concours des maisons fleuries 2023. Les lauréats, en plus de leur diplôme, ainsi que les membres du jury, ont reçu un bon d'achat de 25€, valable au magasin Point Vert de Callac.



Cimetière : procédure de reprise de concessions en état d'abandon.

Il a été constaté qu'un nombre important de concessions n'est plus entretenues par les familles, un recensement de celles-ci a été effectué. Au vu du nombre de concessions en état d'abandon, il s'est avéré nécessaire pour la municipalité, d'engager une procédure pour remédier à cette situation, conformément aux articles L.2223-17 et L.2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Une liste des concessions concernées par cette procédure sera mise en ligne sur le site de la Mairie de Callac, elle sera également consultable aux entrées du cimetière et de la mairie.

Pour rappel, pour qu'une concession funéraire puisse faire l'objet d'une reprise, il faut qu'elle remplisse ces 3 critères :

- avoir plus de 30 ans d'existence
- la dernière inhumation a dû être effectuée il y a plus de 10 ans
- l'état d'abandon doit être constaté.

La procédure engagée a débuté en décembre 2023 et durera entre 1 et 2 ans. A l'issue, la commune pourra reprendre les terrains des concessions qui n'auront été ni entretenues, ni remises en état de décence appropriée. Les restes post mortem exhumés seront déposés dans un reliquaire dans l'ossuaire communal.

Bilan 2023 du camping municipal.

ARRIVEES	
Avril	31
Mai	42
Juin	205
Juillet	349
Août	276
Septembre	78
TOTAL	981

NUITEES	
Avril	99
Mai	100
Juin	409
Juillet	626
Août	552
Septembre	134
TOTAL	1920

TAUX D'OCCUPATION	
Avril	6,96%
Mai	5,42%
Juin	19,62%
Juillet	16,42%
Août	18,54%
Septembre	5,68%

Durée moyenne du séjour : 1,96 nuitées (1,77 pour 2022)

**Evolution des recettes du camping
(mise en place des chalets-tonneaux en 2022)**

RECETTES	
Mini-golf	367,50€
Vente de glaces	139,85€
Camping	18 621,75€ (dont 6 762,80€ de location des chalets-tonneaux et 2 760, 40€ pour l'accueil d'ouvriers en dehors des périodes)
TOTAL	19 129,10€

ANNEES	RECETTES EN €
2018	9 170,40€
2019	6 929,84€
2020	6 575,36€
2021	9 046,40€
2022	17 211€
2023	19 129,10€



Acquisition foncière.



Le bâtiment situé 9 rue de la Fontaine :

Cette propriété bâtie, cadastrée section A n°1, d'une superficie totale de 1000 m² et située 9 rue de la Fontaine à Callac, était mise en vente par sa propriétaire.

La commune de Callac en a fait l'acquisition, le 18 septembre 2023, au prix de 58 000 €, hors frais de notaire et d'agence, pour y accueillir, dès que possible, des associations, notamment les 3 associations caritatives que sont : les Restos du Cœur, le Secours Populaire et le Secours Catholique.

Cette acquisition a été validée par le conseil municipal le 20 juillet 2023, et, bien évidemment, ce bâtiment, d'une surface intérieure de 600 m², sera mis à disposition lorsque les travaux de réaménagements nécessaires seront réalisés.



Conseiller numérique.



Depuis le mois de septembre 2023, Vincent Le Page, de Saint-Nicolas du Pélem, est le nouveau conseiller numérique de la mairie de Callac. Disponible aux horaires d'ouverture de la mairie, ce dernier aide la population à devenir autonome avec les outils numériques (tablette, smartphone ou ordinateur), afin d'échanger avec ses proches, ou dans la recherche d'un emploi. En fonction des besoins, Vincent Le Page pourra organiser des ateliers individuels ou collectifs sur place ainsi que sur le bassin de vie de Callac.

Transrural Lab 2.

Au printemps 2023, les habitants avaient reçus les étudiants de l'école d'architecture supérieure du Val de Seine pour leur permettre d'étudier les franges urbaines callacoises, et établir un sujet utopique.

Ils étaient ensuite revenus présenter leurs rendus et maquettes au mois de juin.

Pour 2024, nous renouvelons l'aventure et les étudiants seront de retour **du 19 au 24 mars** pour étudier, cette fois-ci, les espaces publics.

Nous recherchons donc des hôtes pour les recevoir.

Si vous voulez participer à cet échange, merci de prendre contact avec la mairie.



REPAS DU CCAS

LE DIMANCHE 24 MARS 2024

12h30, à la salle des fêtes



La gestion différenciée.

A Callac, préserver les paysages et le patrimoine naturel est notre seconde nature. Après avoir banni les pesticides depuis plus de 2 ans, nous avons choisi de réfléchir et d'adapter l'entretien de nos espaces verts à leur usage, leur localisation et leur fréquentation.

En passant au «zéro phyto» et en tendant à la mise en place d'une gestion différenciée, nous renforcerons notre action en faveur de la biodiversité locale, qu'elle soit ordinaire ou exceptionnelle.

Face à la diminution du vivant, il est plus qu'urgent d'agir sur le terrain, chacun à notre mesure. L'évolution de nos pratiques municipales doit s'accompagner d'un nouveau regard sur ces espaces publics.

Au-delà de leur fonctions immédiates ou de leur vocation décorative, ce sont des refuges pour nos espèces locales et des viviers pour les écosystèmes : ils sont essentiels à la qualité et à l'authenticité de nos paysages.

Ensemble, chaque jour, donnons-nous les moyens de préserver le vivant, dans toute sa richesse et sa diversité.

Qu'est-ce que la gestion différenciée ?

La gestion différenciée a pour objectif de ne pas appliquer à tous les espaces communaux la même nature de soins afin, notamment, d'être plus compatible avec les enjeux de préservation de l'environnement.

Ainsi, le plan de gestion différenciée est le document de pilotage qui permet :

- d'effectuer un inventaire et une caractérisation des espaces communaux entretenus (espaces verts et naturels, linéaires de voiries).
- de présenter des méthodes alternatives d'entretien de ces espaces en fonction des attentes recherchées, et des particularités propres aux sites (localisation, usages, biodiversité).
- de réaliser un suivi de la démarche et des choix d'entretien, afin d'améliorer le savoir-faire des équipes communales et préserver le cadre de vie des administrés.

La rédaction et le partage de ce document permet d'affirmer qu'entretien des espaces verts et préservation de la biodiversité sont très liés et compatibles dans leur mise en oeuvre.

Ce document invite également les habitants et professionnels à changer leurs habitudes, les équipes communales montrant l'exemple.

Eclairage public.



La municipalité a fait le choix d'une transformation plus vertueuse pour notre éclairage public avec l'installation de nouveaux lampadaires de type «LED».

Cette installation se fera sur plusieurs phases et sur un programme pluriannuel.

Les équipements plus anciens seront d'abord remplacés et, ainsi de suite, jusqu'à rénovation totale.

Actuellement, certains éclairages tombent en panne et ne sont pas réparés, le temps que ces nouveaux équipements soient installés, sauf dans les rues qui ne sont, pour l'instant, pas concernées.

Du fait des dégâts de la tempête Ciaran, le programme est retardé de quelques mois.

*Réunion d'information
sur le piégeage du frelon asiatique*

LE MARDI 6 FEVRIER 2024

18h, en Mairie, dans la salle du Conseil.



Gestion des biodéchets.

En 2022, chaque habitant de Guingamp-Paimpol Agglomération a produit en moyenne 844 kg de déchets dont 187 kg d'ordures ménagères résiduelles - ce sont les déchets qui ne sont pas triés et destinés à l'incinération.

Environ 30% de ces déchets - soit 56kg/hab - sont composés de déchets alimentaires et de cuisine, ce que l'on nomme, avec les déchets du jardin, les « biodéchets ». Il s'agit donc des déchets non dangereux biodégradables que l'on produit à domicile.



Parmi les objectifs de la loi AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire) figure celui de trier et valoriser les biodéchets.

A compter du 1er janvier 2024, la loi prévoit que le tri à la source des biodéchets soit généralisé et que les ménages puissent disposer de solutions pour les trier.

Pourquoi valoriser les biodéchets ?

Collecter et incinérer les ordures ménagères résiduelles ont un coût : 306€ la tonne. Il est donc nécessaire de détourner de l'incinération les biodéchets, en vue d'une économie circulaire de la matière organique.

Trier à la source les biodéchets permet donc de :

- Réduire la production d'ordures ménagères (objectif du plan de prévention voté par l'agglomération en 2020)
- Réduire l'impact environnemental : moins de transport, d'incinération...
- Valoriser et produire localement du compost ou du biogaz via la méthanisation
- Maîtriser au mieux les coûts de gestion des déchets

Quelles solutions pour trier à la source ces biodéchets ?

Pour trier ses biodéchets, la solution à privilégier si l'on dispose d'un jardin est le **compostage**. Depuis plusieurs années, Guingamp-Paimpol Agglomération offre la possibilité à ses habitants de s'équiper d'un kit de compostage à prix réduit – 25€ (75% du coût étant pris en charge par l'agglomération), comprenant un bioseau, un mélangeur ainsi qu'un composteur en bois. Ils sont en vente en déchèteries. Pour les déchets du jardin, le broyage et le compostage à domicile est à privilégier, sinon ils peuvent être déposés dans l'une des 6 déchèteries du territoire.

La collecte séparée des biodéchets peut être une solution pour les secteurs urbains qui ne disposent pas de place pour le compostage individuel ou collectif. Ce mode de collecte, en porte-à-porte (avec un bac supplémentaire) ou en bornes d'apport volontaire (comme pour le verre) est ramassée séparément par des camions dédiés. Cette solution ne sera pas mise en place en 2024 sur le territoire mais fera l'objet d'études (voir ci-après).

Consignes de tri : quels biodéchets déposer dans mon composteur ?



LES BIODÉCHETS



Réglementation et calendrier.

Initialement prévue à l'horizon 2025, l'échéance de généralisation du tri à la source des biodéchets par tous les producteurs est avancée au 31 décembre 2023, en cohérence avec l'objectif fixé à l'échelle européenne.

Elle ne signifie pas obligatoirement la mise en place d'une collecte séparée des biodéchets en porte-à-porte mais prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets.

Il appartient à chaque collectivité territoriale de définir des solutions techniques de compostage de proximité et/ou de collecte séparée des biodéchets adaptées à son territoire.

Dans ce contexte, Guingamp-Paimpol Agglomération lance en janvier 2024 une étude sur son territoire qui permettra d'évaluer qualitativement, quantitativement et économiquement les moyens à déployer pour tendre vers ces objectifs.

Ainsi, en 2024, Guingamp-Paimpol Agglomération poursuit ses actions en faveur du compostage et continue de proposer la vente de composteur individuel en déchèterie à tarif réduit. Une série de formation au compostage individuel à destination des usagers sera également organisée.

Fin 2024, l'agglomération lancera une expérimentation sur quelques secteurs pour tester des dispositifs de tri à la source des biodéchets adaptés à notre territoire.

En 2025 et 2026, déploiement du dispositif retenu à l'échelle du territoire.



Le PLUi.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été approuvé par le conseil communautaire de Guingamp Paimpol Agglomération (GPA) en date du 12 décembre 2023.

Désormais, c'est ce document d'urbanisme qui est en vigueur et, de fait, annule et remplace la carte communale actuelle. Ce PLUi est consultable en mairie aux heures d'ouvertures habituelles.

Important : le droit de préemption urbain (DPU) instauré en juin 2023 dans le périmètre OPAH-RU est élargi à toutes les zones classées en zones urbanisables.

Urbanisme.

En 2023, ont été délivrés 9 permis de construire, 50 déclarations de travaux et 197 certificats d'urbanisme.

Le portage des repas à domicile.

À compter du 1er janvier 2024, le CCAS de la commune de Callac a décidé de reprendre le service de portage de repas en liaison chaude pour ses habitants pouvant en bénéficier, en lieu et place du SAD du Corong. Le service de restauration de l'Ehpad «La Verte Vallée» de Callac assurera la production des repas sur son site, ainsi que leur conditionnement. Les repas chauds seront livrés au domicile des bénéficiaires par des agents du CCAS. Le service sera aussi proposé aux habitants des communes suivantes :

Bulat-Pestivien, Callac, Carnoët, Duault, Maël-Pestivien, Plourac'h, Plusquellec, Saint-Nicodème et Saint-Servais.

La livraison sera assurée du lundi au dimanche, jours fériés inclus, pour le repas du midi avec potage, entrée, plat principal (viande ou poisson et légumes), fromage et dessert, en liaison chaude, **entre 11 h 15 et 13 h 15.**

Les personnes souhaitant bénéficier de ce service doivent obligatoirement s'inscrire auprès de leur Mairie.



Réunis autour de Jean-Yves Rolland, maire et président du CCAS (centre communal d'action sociale), les maires de huit autres communes du secteur ont décidé de s'associer pour assurer le portage de repas à domicile, service que le Sad (service d'aide à domicile) du Corong a retiré de ses missions.

Gwitibunan.

Le 28 septembre, une réunion publique a eu lieu, organisée par l'association Gwitibunan en collaboration avec la municipalité.

Cette soirée a permis un échange participatif entre : habitants, familles de personnes porteuses de handicap et élus.

Cette association regroupe des parents et des professionnels qui s'inspirent des coopératives d'habitants, pour offrir une solution de logement adapté à des personnes en situation de handicap et/ ou dépendantes.

En créant tous ensemble, un lieu de vie inclusif, permettant un lien avec les habitants pour les résidents, un partage des services, tout en ayant leur propre logement.

Si vous souhaitez participer à ce projet, êtes concernés pour un proche porteur de handicap, n'hésitez pas à contacter la mairie.





Salle de Kerbuannec.



Suite à la rénovation de la deuxième pièce de la salle de Kerbuannec, une nouvelle porte d'entrée a été installée à l'arrière du bâtiment. Cela permettra une entrée indépendante lors de la location de la salle.

Achat de matériel pour les Services Techniques.

Les services techniques ont fait l'acquisition auprès de l'entreprise SAV TP de Grâces, d'un plateau porte-engin, double essieu, de 4m X 1.80m, PTAC 3500kg, pour un prix de 6500€ TTC.
Ce plateau servira pour le transport de matériel, ainsi que pour les tondeuses, ce qui permettra à l'agent affecté à la tonte d'être autonome.



Achat de matériel pour le restaurant scolaire.



Le restaurant scolaire s'est équipé, auprès de MOBIDECOR, de 5 tables CARELIE oranges, avec plateau anti-bruit SOFTOP (- 26 décibels) qui génèrent moins de bruit dans le réfectoire, ainsi que de 32 nouvelles chaises TEMPO, de 4 coloris différents, moins lourdes (3,1 kg chacune) mais tout aussi résistantes et plus faciles à manipuler pour le personnel du restaurant scolaire, pour un prix de 4456,02€ TTC.

Cimetière.

Suite à l'effondrement d'une partie du mur du cimetière (entrée située derrière la gendarmerie), les services techniques ont procédé à son remplacement par un grillage rigide, agrémenté de lamelles de bois.
Coût des matériaux : 3861,63€.



Lotissement de Kerret Huellan.

Vendredi 8 décembre se sont finalisés les aménagements paysagés du lotissement de Kerret Huellan, avec la plantation de diverses plantes vivaces, arbustes et haies.

La vitesse de circulation est limitée à 20 km/h dans le lotissement. Les travaux de voirie ont été confiés à l'entreprise COLAS, pour un coût de 91 904,96€ et les plantations ont été faites par l'entreprise ID Verte pour un coût de 17 917,01€, soit un total de 109 821,97€.



Erwan De Bonduwe, architecte-paysagiste de Carbaix, Patrick Morcet, adjoint au maire, et les représentants des services techniques et de la société IDVerte



Espace ludo-sportif de Kerbuannec.

Inauguration du ludoparc et du terrain de tennis de Kerbuannec.



Vendredi 3 novembre, en présence de Serge Delrieu, sous-préfet de Guingamp, de Jean-Yves Rolland, maire, d'Ilan Le Cun du Conseil Municipal Jeune (CMJ), des élus et des représentants des différentes entreprises qui sont intervenues sur les chantiers, les Ludo-Parc et terrain de tennis ont été inaugurés. Ces deux réalisations à vocation ludo-sportives marquent la volonté d'augmenter l'attractivité du cœur de la cité callacoise en conciliation avec le CMJ.

Le terrain de tennis a été réalisé par la société ST Groupe basée à Plérin, avec un choix des couleurs par les enfants, pour un coût de 43 425 € et une subvention DETR de 8 685 €. Quant au Ludo Parc, son aménagement a été confié à ID Verde et les jeux avec la société Kompan pour un coût de 98 601,67 € et une DETR de 19 720,33 €, soit un reste à charge de 78 881,34 €.



Skatepark.

Aux mois d'octobre et novembre 2023, sous la conduite de Nicolas Peuch, concepteur de Saint-Brieuc, le Conseil Municipal, les bénévoles et les membres du CMJ, ont continué l'aménagement du skatepark, situé à proximité du City Park et du terrain de tennis. Cette deuxième phase consistait, pendant une dizaine de journées, après une journée de préparation en août, à la réalisation de coffrage et le coulage du béton pour les dix modules. Le coût de l'opération s'élève à environ 10 000 € pour le matériel et beaucoup d'huile de coude pour les membres du chantier participatif qui ont réalisé les travaux.



Les bénévoles sur le chantier, octobre 2023.



***CALLAC RECHERCHE
MEDECINS, DENTISTES,
PARAMEDICAUX***

Maison médicale existante

Contact : 02.96.45.81.30



Les numéros en cas d'urgence.

 119 ALLO ENFANCE MALTRAITÉE	 17 POLICE SECOURS	 15 SAMU	 08 00 59 59 59 CENTRE ANTI- POISONS
 3919 VIOLENCES FEMMES INFO	 114 SMS NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES	 18 SAPEURS- POMPIERS	 112 NUMÉRO D'URGENCE D'APPEL EUROPÉEN

Le 112 - numéro d'appel européen

- Pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police lorsque vous êtes en déplacement dans un pays européen ;
- Par les voyageurs étrangers qui ne connaissent pas les numéros d'urgence en France.

Le 112 est gratuit et accessible même en cas de panne de réseau ou de forfait épuisé.

Le 15 – Samu

- Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale (malaise, coma, hémorragie, douleur thoracique, difficultés respiratoires, brûlure, intoxication...);
- Ou pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins (médecine générale, transport ambulancier...).

Le 17 – Police secours / Gendarmerie

- Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police ou de la gendarmerie (violences, agression, vol à l'arraché, cambriolage...).

À noter : en cas d'appel non urgent, c'est-à-dire pour signaler à la police un fait qui ne nécessite pas d'intervention immédiate, contactez le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie le plus proche des lieux des faits ou de votre résidence.

Le 18 – Sapeurs-pompiers

- Pour signaler une situation de péril ;
- Ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide (incendie, fuite de gaz, risque d'effondrement, brûlure, électrocution, accident de la route...).

Attention : lancer une fausse alerte auprès des pompiers ou du Samu, en faisant croire à un accident ou à un incendie par exemple, est un délit qui peut être puni jusqu'à 2 ans de prison et 30 000 d'amende (article 322-14 du Code pénal).

Le 114 – Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes

- Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Ce numéro est accessible par SMS, tchat, visio et fax.

Autres numéros d'appel d'urgence gratuits et accessibles 24/24h

- Enfants disparus : **116 000**
- Enfance en danger : **119**
- Permanence de soins ambulatoires (médecins de garde) **116 117**
- Alerte attentat - Alerte enlèvement : **197**
- Samu social - Accueil des personnes sans abri : **115**



Le recensement 2024.



Cette année, Callac réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la Commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la Commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

**Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 31 janvier 2024 ?
Contactez la Commune au 02.96.45.81.30**

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre Commune : plus la Commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la Commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au Conseil Municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre Commune, veuillez contacter la mairie de Callac au 02.96.45.81.30.

Recensement de la population 2024

Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

- ... mon logement ?**
Année de construction, surface, etc. connaître votre **type d'habitation**, c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.
- ... mon foyer ?**
Les caractéristiques de votre foyer pour permettre d'évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.
- ... mon travail ?**
Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc. connaître votre **situation professionnelle** permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.
- ... mes habitudes de vie ?**
Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc. connaître vos **habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.
- ... mes données personnelles ?**
Nom, prénom, etc. vos données personnelles sont recueillies afin de **ne pas vous compter plusieurs fois**. Elles sont ensuite supprimées des bases de données.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

le-recensement-et-moi.fr

Insee en partenariat avec votre commune

Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés (CNIL).

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Amicale Laïque.

Hommage à Jean-Paul MORVAN.

Jean-Paul Morvan, grande figure de la vie callacoise, nous a quitté.



Jean-Paul Morvan, acteur incontournable de la vie callacoise de ces dernières décennies, est brutalement décédé le 9 septembre 2023, à l'âge de 77 ans.

« On ne mesure pas encore combien il va nous manquer », reconnaissent alors les membres des associations dans lesquelles Jean-Paul était investi, à l'annonce de cette triste nouvelle.

Jean-Paul Morvan était incontestablement une des figures majeures de la vie associative, municipale et scolaire de la commune, depuis une cinquantaine d'années. Né à Louargat le 19 février 1946, il était entré en 1966 dans l'Éducation nationale comme maître d'internat, avant de devenir instituteur remplaçant en Mayenne.

Ardent défenseur de la laïcité.

Depuis son arrivée à Callac, en 1969, il n'avait cessé de s'impliquer au service de la collectivité, en ardent défenseur de l'école et de la laïcité, qu'il définissait comme « un principe extraordinaire qui permet de supporter toutes les différences ». Trésorier et véritable pilier de l'amicale laïque depuis plus de 40 ans, il préparait depuis plusieurs mois le 70^e anniversaire de la création de cette association dont il défendait bec et ongles les valeurs : laïcité, éducation populaire, soutien à l'école publique, bénévolat... L'événement, qui devait se dérouler le 23 septembre, a été reporté au 2 décembre.

En 1989, il s'était engagé, avec ses convictions d'homme de gauche, dans la vie municipale, en devenant adjoint aux affaires scolaires, une fonction qu'il occupera durant trois mandats, jusqu'en 2008, au sein de la municipalité conduite par Félix Leyzour, aux côtés de Jean-Yves Rolland, actuel maire.

Durant cette période, Jean-Paul contribuera notamment à la restauration des locaux de l'école primaire, dont il deviendra directeur en 1998, jusqu'à l'heure de la retraite, et sera à l'origine de la création du centre de loisirs municipal, une évidence pour celui qui fut, durant de longues années, directeur de centres de vacances pour enfants et adolescents pendant les vacances scolaires d'été.

Créateur de l'amicale bouliste.

En 2011, Jean-Paul, grand amateur de boule bretonne (et de pétanque l'été), avait créé, avec ses amis Jean-Yves Rolland et François Guéguen, l'amicale bouliste callacoise dont il a assuré, jusqu'à sa disparition, les fonctions de secrétaire.

Son engagement à l'école, dans l'amicale laïque, comme directeur de centres de vacances ou en tant qu'élus municipal chargé des affaires scolaires, son investissement et son dévouement auprès des enfants et des adolescents ont été justement reconnus en 2016, lorsque Jean-Paul a reçu, des mains de Félix Leyzour, les Palmes académiques. A cette occasion, Jean-Paul avait assuré avoir été « toujours guidé par le respect des autres », avant de se voir décerner par Lise Bouillot, maire, la médaille de citoyen d'honneur de la Ville de Callac.



Jean-Paul, aux côtés des membres de l'amicale bouliste.

Marié à Marie-Hélène, Jean-Paul était père de deux enfants, Karine et Goulven, et l'heureux grand-père de Chloé, Tristan et Alix. Un dernier hommage lui a été rendu le 12 septembre 2023, au crématorium de Carhaix.

Callac Culture.

Juin 2005 - Novembre 2023 dix-neuf ans, presque 4 lustres d'un rêve appelé Culture au sens le plus large du terme et qui oscillait entre musique, littérature, danse, théâtre, cinéma, patrimoine, histoire, archéologie.....

Sera-t-il possible cette année 2024 d'atteindre le cap des vingt ans ?

Rien n'est plus sûr, compte tenu de la pénurie de bénévoles, ressource essentielle en voie de disparition, qui touche toutes les associations et, plus encore peut-être, Callac Culture.

Quelques chiffres seulement peuvent donner l'ampleur du travail réalisé au cours de ces dix-neuf années d'organisation de manifestations culturelles (167 en total) :

- **55 concerts** (du classique à l'opéra, en passant par le jazz, le flamenco, la musique bretonne, la chanson française, etc.)
- **19 Salons du livre & de l'Art** avec la participation de 487 auteurs et une vingtaine d'artistes qui ont présenté leurs travaux
- **18 expositions** qui couvraient les sujets les plus divers, de la peinture à la sculpture, en passant par la photographie, la sculpture sur bois, les costumes bretons, les jouets....
- **18 Films et Films-concert**, avec parfois les musiciens directement dans la salle, choisis et programmés par la «Belle Equipe», l'association qui gère le cinéma de Callac et qui a offert sa collaboration depuis le début.
- **13 Visites guidées** et commentées du patrimoine local autour de Callac.
- **11 Conférences** sur les thèmes plus divers de « Callac une cité rurale au XIXème siècle » à « La maladie d'Alzheimer » en passant par « Voyage dans l'écriture », « Venise hier et aujourd'hui », « Les arcanes de la P.J. », « Anne de Bretagne » et autres.
- **10 Concours d'écriture** (sauf en 2021 à cause de la pandémie) pour les élèves des écoles primaires et des collèges avec un total de 72 établissements scolaires et 866 élèves participants
- 9 Spectacles pour les enfants**
- 5 Spectacles pour l'EHPAD**
- 3 Spectacles musicaux amusants avec des artistes amateurs**

Ainsi que quelques animations ponctuelles comme : Instruments de musique à l'école primaire (4), Théâtre (2), Danse contemporaine (1) et Salon des Artistes & Créateurs (1)

Il y a des projets pour la saison 2024 en cours mais.....tout dépendra de l'Assemblée Générale (réunion publique) de janvier....la postérité jugera !

Si certains sont intéressés par une ou plusieurs des activités de l'association Callac Culture et s'ils veulent participer **activement** à leur organisation, ils sont invités à contacter par mail : callac.culture@orange.fr



Le Salon du Livre et de l'Art, qui a connu une très bonne affluence tout le long de la journée.



La chorale italienne de Gènes, qui le mois d'août a donné un concert, très apprécié par le public, et qui a été reçue à la mairie.

Amicale des retraités Callacois (ARC).



Les adhérents de l'ARC, lors de leur sortie annuelle, sur la rivière d'Auray dans le Morbihan.

L'Amicale des Retraités Callacois, 90 adhérents, se réunit tous les mercredis après-midi, à partir de 13h30, à la salle de Kerbuannec, pour des jeux de cartes (belote, tarot, etc...), triomino et autres, ainsi qu'au boulodrome pour les boules bretonnes. Tous les quatrièmes jeudis du mois, nous organisons un concours de belote, ouvert à tous, dans la salle de Kerbuannec. Plusieurs goûters gratuits sont également organisés, ainsi que la galette des rois en janvier, l'assemblée générale en février avec une potée, un repas de fin d'année en décembre et un voyage d'une journée au printemps.

Le prix de l'adhésion est fixé à 26€ pour l'année 2024.
Tous les nouveaux adhérents sont les bienvenus.

CONTACT : Michelle MARTY, présidente : 06 31 44 38 37



Eostiñ Spered ar Yezh.

Fête de la Bretagne, le mercredi 22 mai 2024 , à Callac.

Conférence multimédia : l'histoire du Centre Bretagne, des origines à nos jours.

S'il semble parfois à l'écart des grands axes de circulation et de peuplement, le Centre Bretagne, le Kreiz Breizh, a cependant largement participé aux grands épisodes de l'histoire bretonne, et pas seulement aux révoltes et résistances. C'est sous cet angle original que le réalisateur rostrennois Olivier CAILLEBOT et l'historien Jean-Jacques MONNIER aborderont, dans une conférence multimédia dialoguée et chantée, avec extraits de films, l'originalité du Centre Bretagne à travers l'histoire, ainsi que celle des différents territoires qui le composent.

De la préhistoire à nos jours, les apports du Centre Bretagne ont été nombreux, tout comme sa participation à des événements marquants, des premiers rois de Bretagne à la guerre de succession, des Bonnets rouges à la révolte de Pontcallec, de la Révolution à la Résistance.

De nombreuses constructions anciennes prouvent que le Centre Bretagne a connu des périodes de grande prospérité, avec un peuplement abondant. Les apports à la culture bretonne seront aussi évoqués.

Les luttes des 75 dernières années, très différentes, seront aussi évoquées. La conclusion évoquera les nouveaux défis à relever par la population d'un territoire qui a souvent fait preuve de résilience.

Ce sera la 131ème conférence (la 7ème à Callac) du duo O. CAILLEBOT et J-J MONNIER, qui a aussi réalisé une série télévisée et de nombreux documentaires historiques.

Cinéma l'Argoat, straed ar C'heuz-Meur, rue du Cleumeur, le mercredi 22 mai 2024 à 20h30.

Organisation : Eostiñ Spered ar Yezh et son groupe de chants Kanañ e brezhonneg

Konto brezhoneg, le fortifiant de la mémoire des bretonnants de naissance (*gant ar re ganet bar brezhoneg*) : réunions conviviales dans les locaux de D2, 16 Straed ar C'hleuz-Meur, Kallag, 16 rue du Cleumeur, Callac, **les mardis 6 février, 5 mars, 2 avril, 7 mai et 4 juin, de 14h à 16h.**

CONTACT : Tél : 02 96 45 94 38

Secours Catholique.

2023 restera une année riche en rencontres pour notre équipe, où certaines actions (achat de radiateurs à bain d'huile pour des familles des Resto du Cœur, dépôt de vêtements pour le vestiaire du Secours Populaire...) ont permis de nous rapprocher des autres associations caritatives du territoire et de mieux nous connaître.

En 2023, les trois bénévoles de l'équipe du Secours Catholique ont assuré **44** permanences hebdomadaires pour lesquelles **218 visites** sont comptabilisées :

- **139** visites enregistrées au titre d'un accompagnement sur tout type de démarches ou pour tout autre besoin (ex : paramétrage d'un téléphone...).

- **79** visites pour tout simplement partager un moment convivial à la «pause-café».

Nous comptabilisons près de **25% de visites supplémentaires** pour cette année.

Sur la trentaine de familles rencontrées en 2023, **19** ont bénéficié d'une aide financière. Les principales aides concernent les dépenses d'énergie (EDF, Gaz, bois ...) pour ~23,49%, les réparations de véhicules (~21,61%) , l'aide alimentaire d'urgence (15,32%) et le carburant (14,93%)...

(chiffres établis au 1er décembre 2023)



*Marc, Maia et Catherine,
les bénévoles.*

Les bénévoles sont disponibles pour accueillir individuellement dans la plus stricte confidentialité les mardis matin de 9h à 11h30 sans RDV et les jeudis matin de 9h à 11h30 uniquement sur Rendez-vous.

CONTACT : Tél : 06 31 55 56 96 / Courriel : caritascallac@gmail.com





Dates 2024 des Associations.

Arts et Loisirs.

Nous organisons la 3^{ème} édition de nos puces des couturières et des loisirs créatifs le dimanche **5 mai 2024**. Elle se déroulera à **la salle des fêtes de Callac de 9h à 17h**.

Agro'Art.

Le Festival De Jam en Jazz aura lieu les **5, 6 et 7 juillet 2024** à l'Espace **Kan an Dour**.

D2 Dynamique et développement.

Le prochain Carnaval Intercommunal aura lieu le **14 avril 2024**,
départ de Kan An dour, arrivée au centre ville.

Hermine Callacoise.

Les activités à venir de l'Hermine Callacoise :

- **Samedi 20 avril 2024** : Roller-Disco, animé par un DJ, de **18h30 à 01h00** au gymnase Monfort.
(Location de patins, dans la limite du matériel disponible). Buvette et petite restauration sur place.
Renseignements : 06 31 91 39 75

- **Samedi 1er juin 2024** : Gala de patinage de l'Hermine Patinage, au gymnase Monfort
Spectacle de fin d'année des groupes de patineurs, en présence d'autres clubs bretons.

Le Secours Populaire.

Les distributions alimentaires du Comité du Secours Populaire de Callac et, en même temps, l'ouverture de notre vestiaire solidaire, auront donc lieu, **de 13h30 à 16h30** : les mercredis : **10 et 24 janvier, 7 et 21 février, 6 et 20 mars, 3 et 17 avril, le vendredi 3 mai** et les mercredis **15 et 29 mai, 12 et 26 juin**.

Nous y ajouterons, le **mercredi 24 janvier**, en plus du vestiaire habituel, une après-midi consacrée au «blanc», avec des dentelles, nappes, draps, fils à broder, boutis, etc.

Le **samedi 17 février**, se tiendra une grande **braderie** pour déstocker, **de 9h30 à 16h30 en continu**.

Ces dates et événements sont également annoncés par voie de presse et dans les commerces Callacois par affichage



Pour tout renseignement : 07 88 66 49 53

Les Restos du Cœur.

Restos du cœur de Callac



Les distributions alimentaires, **sous conditions de ressource**, ont lieu derrière le gymnase de Kerbuannec, **1 mercredi matin sur 2**, les semaines impaires, **de 9h à 11h15**.

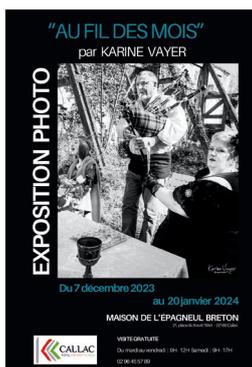
Pour tout renseignement : 06 82 30 56 82



Les expositions temporaires de la Maison de l'Epagneul Breton (MEB).



Samedi 18 novembre, les artistes de l'atelier aquarelles de l'association « Eostin Spered ar Yezh », ont présenté leurs œuvres et leur passion aux visiteurs qui se sont succédés tout le long de la journée à la maison de l'épagueul breton. Visite guidée et commentée, initiation à l'aquarelle, démonstrations et chants en breton ont animé la journée.



Jeudi 7 décembre, à la Maison de l'Epagneul Breton, Karine Vayer a présenté au public, en présence de ses modèles, son exposition intitulée « Au fil des mois ». «12 cadres représentant 12 mois rythmés par des thématiques artistiques, autour de sujets tels que l'engagement, la prévention, le devoir de mémoire, les fêtes locales. Un travail de fond avec des participant(e)s locaux qui ont dû sortir de leur confort pour poser dans des scénarios décalés.»

L'exposition sera visible à la MEB jusqu'au 20 janvier 2024.



Rétrospective de la fin d'année 2023



16/12 : Fête à Nono, organisée par D2.



15/12 : Passage des tracteurs illuminés à Callac



13/12 : Marché de Noël, organisé par la MAS (Maison d'Accueil Spécialisée).



03/12 : Loto enfants, organisé par l'Amicale Laïque.



02/12 : L'Amicale Laïque fête ses 70 ans.



26/11 : Concert de l'aveut à l'église, organisé par Callac culture.



02/11 : Tempête Ciaran : Dégâts sur la place de l'église.



01/11 : Soirée Halloween de l'Hermine Callacoise.



28/10 : Soirée Halloween de l'Amicale Laïque.



20/10 : Hommage à Dominique BERNARD, professeur assassiné.



03/10 : Réunion d'information sur le projet «Petites Villes de Demain».



01/10 : Salon Rose Angels, à l'occasion d'octobre rose, contre le cancer du sein.



Le mot de la minorité.

La majorité a exposé en public en octobre son projet « Petite Ville de Demain » qui est une réorganisation de l'Urbanisme et des Services de Callac. Il y avait bien peu de monde, et surtout bien peu de jeunes actifs, ce qui est très inquiétant car le projet est censé les concerner en premier lieu.

La majorité nous a présenté une étude bouclée, commandée par ses soins, sans alternative.

Quitte à rénover, isoler, repenser nos bâtiments, pourquoi ne pas laisser l'École dans ses murs ? Il y a suffisamment d'espace pour démolir les préfabriqués et reconstruire à minima des locaux de classes neufs. Pourquoi ne pas poursuivre l'offre faite à GPA, déjà votée en 2018, pour installer confortablement ses services dans l'ancien collège tout en gardant le dojo et la bibliothèque en place.

La commune économiserait ainsi une grande partie du futur « complexe sportif », se cantonnant à la réfection de tribunes, des vestiaires et des sanitaires qui ne sont plus aux normes.

D'autre part, le volet économique a été totalement oublié :

- Tant qu'il n'y aura pas de travail à Callac, vouloir rendre la ville « plus jolie » à grands frais ne suffira pas à attirer et fixer une population jeune, active et consommatrice. N'est-ce pas mettre la charrue avant les bœufs ?

- Nous avons dans un premier temps accueilli cette étude avec intérêt, malgré les manques énoncés plus haut, jusqu'au chiffre dévoilé en septembre : la majorité annonce 10 millions d'euros HT pour les travaux sur l'ancien collège, l'école, les rues avoisinantes et les places de la mairie et de l'église. Et sans compter le complexe sportif, 1,5 million d'euros TTC, sans évaluer le déménagement et l'installation des associations caritatives rue de la Fontaine, sans évoquer l'avenir de l'ancienne école Saint-Laurent dont elle ne sait que faire vu son délabrement.

- Et sans prendre en compte les mises aux normes obligatoires du Bâtiment Administratif, la réfection de la salle de Kerbuannec, en bien triste état, et du gymnase Monfort au toit percé et non isolé, le déplacement de la Bibliothèque dans le Musée de l'Epagneul Breton trop petit pour cela.

- Et les routes de la commune et les rues de la ville ?

- Quoi d'autre ? le projet prévoit une nouvelle Salle des Fêtes à Kan an Dour, mais que devient l'actuelle, privée de ses fonctionnalités ?

- Et le Théâtre et le Cinéma : abandonnés car trop chers.

- Nous n'avons eu aucune projection des emprunts et de la dette qui était stable de 2000 à 2020 à 1,5 millions d'euros. Elle va bondir à 6 ou 7 millions ? Nul ne le sait.

En conclusion, nous n'adhérons pas à ce projet car nous sommes très inquiets devant ces dépenses énormes, et dubitatifs quant au bien-fondé de ce jeu de chaises musicales.

Nous réfléchissons, au coup par coup, à voter certaines propositions comme l'aménagement de la place de l'Eglise que nous avons proposé dans notre budget 2020, tout en restants vigilants sur le nombre de places de parking.

Nous vous présentons tous nos vœux de santé, de bonheur et de prospérité. Que 2024 vous apporte le meilleur, et surtout qu'elle soit plus favorable pour notre Terre et ses habitants que 2023.



BLOAVEZH MAD 2024.

Lise, Martine, Alain et Jean-Pierre.

— ASSOCIATION —
— LA PIERRE LE BIGAUT —
— MUCOVISCIDOSE —
2024



SAMEDI 29 JUIN A CALLAC

UNE JOURNÉE D'ACTIIONS SOLIDAIRES,
SPORTIVES, MUSICALES, GOUR-
MANDES... POUR LA LUTTE CONTRE LA
MUCOVISCIDOSE



Organisée par l'association LA
PIERRE LE BIGAUT MUCOVISCIDOSE

CONTACTS

Association La Pierre
Le Bigaut, mucoviscidose
Bâtiment administratif
5 bis place Jean Auffret
BP 23
22160 CALLAC

02 96 45 83 56

assoplmuco@gmail.com



Contacts

Mairie

Tél : 02 96 45 81 30

Mail : contact@mairie-callac.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi,

Jeudi & vendredi : 8h30 - 12h & 14h - 17h

Mardi : 8h30 - 12h

Samedi : 9h - 12h

Garderie périscolaire : 02 96 45 92 79

Collège : 02 96 45 50 55

Ecole élémentaire : 02 96 45 52 76

Maison de l'Epagneul Breton

Tél : 02 96 45 57 89

Mail : communication@mairie-callac.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi & vendredi : 9h à 12h

Mercredi : 8h à 12h

Samedi : 9h à 17h

Services Techniques : 02 96 45 81 32

France Services : 02 96 45 81 33

Bibliothèque : 02 96 45 59 28